

Développement Professionnel Continu & RCP



université
PARIS-SACLAY
FACULTÉ DE
MÉDECINE

“

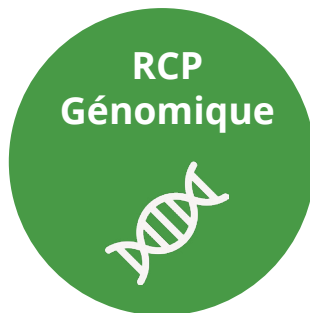
Les RCP RespiFIL sont considérées, non seulement comme le lieu de la discussion diagnostique et thérapeutique de dossiers complexes, mais aussi comme un vecteur d'échange pédagogique entre spécialistes de plusieurs disciplines.

Depuis mars 2023, les RCP RespiFIL sont labellisées au développement professionnel continu (DPC), en tant qu'action d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP), en partenariat avec la Faculté de Médecine de l'Université Paris-Saclay. Pour valider le DPC, il est nécessaire d'effectuer un volume de 6 heures annuelles, en participant à l'une des RCP thématiques.



Pour vous inscrire, adressez un mail à : meryem.sarihassoun@aphp.fr

Pour les patients présentant des formes inexplicables de maladies respiratoires rares de l'enfant et de l'adulte et pour lesquels les analyses génétiques réalisées ne sont pas contributives. Il est opportun de présenter le dossier au cours d'une RCP génomique afin de définir si le séquençage du génome peut être proposé.



”

Vos contacts



Pour les RCP ADP, DAAT, DDB (non CF, non DCP), IRC, HTP, LAM & MKPM, Génétique & HTP

Sabrina BOUATIA

@ respifil.france@aphp.fr



Pour les RCP CAPID, DBP, DCP, EXPO-PID, PID génétique, PID pédiatrique

Sabrina ABERBACHE

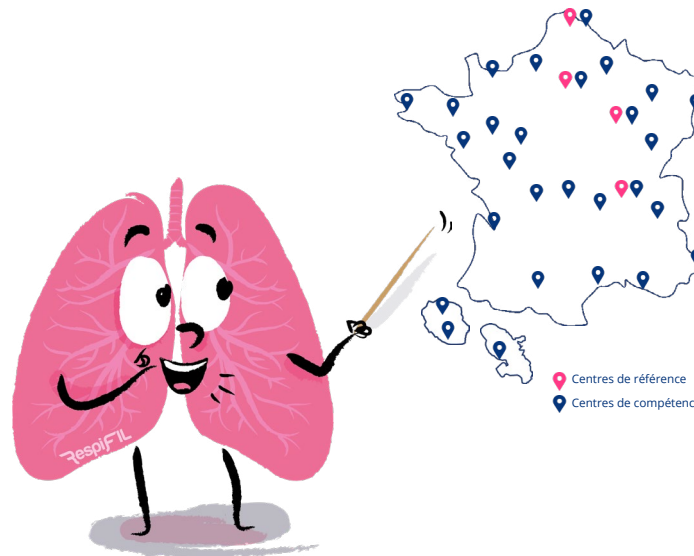
@ respifil.france@aphp.fr

Retrouvez-nous sur :



Informations disponibles sur :

respifil.fr



© RespiFIL mars 2023

Pour qui ?

En 2022,
> 1110
participants
cumulés

Elles sont destinées à **tous les médecins, les professionnels de santé** qui suivent sur le territoire national (métropole et outre-mer) **des patients atteints par une maladie respiratoire rare** du périmètre de RespiFIL.

Comment inscrire un patient ?

Pour **soumettre un dossier**, il vous suffit de compléter la fiche correspondant à la séance choisie disponible sur le site internet **respifil.fr** dans la rubrique **Professionnels/RCP** et de la transmettre au médecin coordonnateur ainsi qu'à l'adresse : **respifil.france@aphp.fr**.

En pratique

453 dossiers
discutés en 2022

La fréquence des RCP varie en fonction des thématiques. Elles se tiennent **des lundis aux jeudis entre 9h et 17h** pour permettre aux DOM-TOM de se connecter.

Chaque dossier fait l'objet d'un **compte rendu** par le coordonnateur de séance, qui l'enverra au prescripteur, ce dernier pourra ensuite le transmettre à son patient.

Conformément à la réglementation, les RCP RespiFIL sont proposées sur une **plateforme sécurisée et agréée** hébergement de données de santé du RRC-ONCO-AURA.

Chaque séance est composée d'un quorum d'experts de **3 spécialités différentes** au minimum. Un coordonnateur de séance, encadre les discussions et résume l'avis collégial de chaque dossier à la fin de la discussion.

Les séances sont ouvertes à tous les **professionnels de santé** (médecins, internes, infirmiers, kinésithérapeutes, radiologues, etc).

14 Thématiques

- Anomalies du développement pulmonaire (ADP)
- Cancer du poumon au cours des pneumopathies interstitielles diffuses (CAPID)
- Dilatation des bronches (DDB) non CF, non DCP
- Déficit en Alpha-1 Antitrypsine (DAAT)
- Dyskinésies ciliaires primitives (DCP)
- Dysplasie bronchopulmonaire sévère (DBP)
- Expositions professionnelles-environnementales et pneumopathies interstitielles diffuses (EXPO-PID)
- Génétique et hypertension pulmonaire (HTP)
- Hypertension pulmonaire sévère (HTP)
- Insuffisance respiratoire chronique (IRC) et anomalie du contrôle respiratoire
- Lymphangioléiomyomatose (LAM) et maladies kystiques pulmonaires multiples (MKPM)
- Pneumopathies interstitielles diffuses (PID) pédiatriques
- Pneumopathies interstitielles diffuses (PID) des maladies systémiques
- Pneumopathies interstitielles diffuses (PID) d'origine génétique